

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SARROLA-CARCOPINO



Département de la Corse-du-Sud



ation numéro
22

Rapporteur
Alexandre Sarrola

Secrétaire de séance
Alain Bettini

Date de la convocation
2 juillet 2026

Date de la séance
6 juillet 2026

Nombre de membres
composant l'assemblée
23

Nombre de membres
en exercice
23

Nombre de membres
présents
16

Quorum
12

OBJET : Contribution de la commune au projet de territoire communautaire

L'an deux mille vingt-six, le 6 juillet, le conseil municipal de Sarrola-Carcopino, légalement convoqué le 2 juillet 2026 conformément à l'article L 2121 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de monsieur le maire, Alexandre SARROLA.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Alexandre Sarrola, Hyacinthe Baldini, Jean-Paul Leccia, Marie-Laurence Sotty, Noëlle Cerati, Elodie Andreani, Laurent Carcopino-Tusoli, Marie-Françoise Faggianelli, Maryse Laffitte, Marc Muselli, Gérard Figari, Anne Nocera, Alain Bettini, Jean-Philippe Arrighi, Jean-Joseph Battistelli, Etienne Mozziconacci.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Jeanne Bastianaggi (pouvoir à Marie-Françoise Faggianelli), Brigitte Chirigoni (pouvoir à Marie-Laurence Sotty), Dominique Ruggeri (pouvoir à Noëlle Cerati), Jean-Philippe Bonardi (pouvoir à Jean-Joseph Battistelli).

ÉTAIENT ABSENTS : Olivier Sarrola, Estelle Fontrier, Jean François Catellaggi.

Monsieur le maire informe les membres de l'assemblée du lancement par la CAPA du pacte de gouvernance et du projet de territoire communautaire. Ce lancement a fait l'objet d'un séminaire qui s'est tenu le 2 juillet 2026 auquel ont été conviés les conseillers communautaires et les services des communes membres.

Le 1er juillet, la commune a communiqué à la Capa et aux maires des communes membres un document qui expose les enjeux liés à la mise en place de ces deux documents maîtres et présente la contribution de la commune au projet de territoire communautaire organisée autour d'un diagnostic sommaire de la commune, des ambitions et perspectives de développement de la commune, son articulation avec le projet communautaire et la vision de la commune concernant la méthode de construction du projet communautaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n°99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, modifiant la loi n°95-115 du 4 février 1995 ;

Considérant l'intérêt pour la communauté d'agglomération du pays ajaccien d'élaborer un projet de territoire ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Article unique : Prend acte de la contribution de la commune relative au projet de territoire communautaire et de sa communication aux membres du conseil municipal telle que figurant en annexe.

Délibéré à Sarrola-Carcopino, le 6 juillet 2026

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr. La présente délibération fera l'objet d'une publication au registre des délibérations de la commune.



CONTRIBUTION DE LA COMMUNE DE SARROLA-CARCOPINO AU PROJET DU PAYS AJACCIEU



LES TROIS COMPOSANTES DU PROJET COMMUNAUTAIRE





Un projet de territoire, ça se construit comment ?

Comment répondre et traiter les enjeux prioritaires de notre territoire dans les prochaines années ?

Comment rendre notre territoire plus résilient ?

Comment identifier les vulnérabilités de notre territoire mais aussi les ressources et leviers dont il dispose ?

Comment faire de ces bouleversements des opportunités pour améliorer la qualité de vie des habitants, la santé, et le vivre ensemble ?



Diagnostic et enjeux du territoire communal

Données clefs

- 27 km², non littoral, montagne, rural, péri urbain, urbain
- 3 700 habitants, 2 000 logements (26% sociaux)
- 4 000 emplois (2/3 CAPA hors ville centre), 600 étabs
- Indicateur de concentration d'emplois 263%
- Zone agricole 1 000 ha, zone d'activité 160 ha,
- Porte d'entrée terrestre CAPA : 30 000 v/j (RT20), 3 accès train
- Frontières géographiques avec 7/9 autres communes
- PLU en cours de finalisation (2027 T2)

Facteurs d'attractivité (1 faible à 5 très élevé)

- Economique +++++
- Attrait culturel et touristique ++
- Résilience foncière et logements ++++
- Bien-être des résidents +++
- Connectivité +++
- Environnement naturel ++



Ressources financières publiques communales

- Taille budget, solvabilité & capacité d'investissement limités

Investissements en puissance (~200 M€)

- Economique : PEM, ZAE, Centre de tri, friche
- Culturel et touristique : source de Caldaniccia, Canal Gravona, Gravona, sentiers
- Connectivité : requalification RT20, aménagement RT22, bascule tram-train, création pénétrante Est, création pistes cyclables
- Cohésion sociale : école privée, brigade de gendarmerie, maison de protection des familles,

Enjeux

- Logements résidentiels : dimensionnement et typologie offre
- Offre éducative : conforter village, sivom, collège, Scola corsa, Afpa, Aflokkat
- Economie : équilibrer secteurs agricole, industrie, tertiaire
- Connectivité & flux de mobilité : améliorer fluidité et part modale modes doux
- Environnement naturel : Caldaniccia, Mezzana

Secteurs géographiques à potentiel

- Mezzana (zone extraction à ZAE), Effrico, Caldaniccia
- Abords RT20



Diagnostic du territoire de Sarrolo-Carcopino

SUPERFICIES ET OCCUPATION



27 km²
(2 701 ha)



160 ha
de zones d'activités



90 %
espaces naturels,
agricoles et forestiers
2 422 ha



119 ha
dédiés à l'habitat

POPULATION, HABITAT ET ACTIVITÉS



4 000
emplois



3 700
habitants



2 000
logements



30
installations classées
(ICPE)

FORCES ET POINTS D'APPUI



1^{re} commune non littorale de Corse



Porte d'entrée terrestre d'Ajaccio



Pivot entre Ajaccio et Gravona



25 % de logements sociaux

FAIBLESSES ET VULNÉRABILITÉS



Absence de réserve foncière



Réseau routier saturé



Liaisons entre pôles de vie insuffisantes



Ressources financières limitées

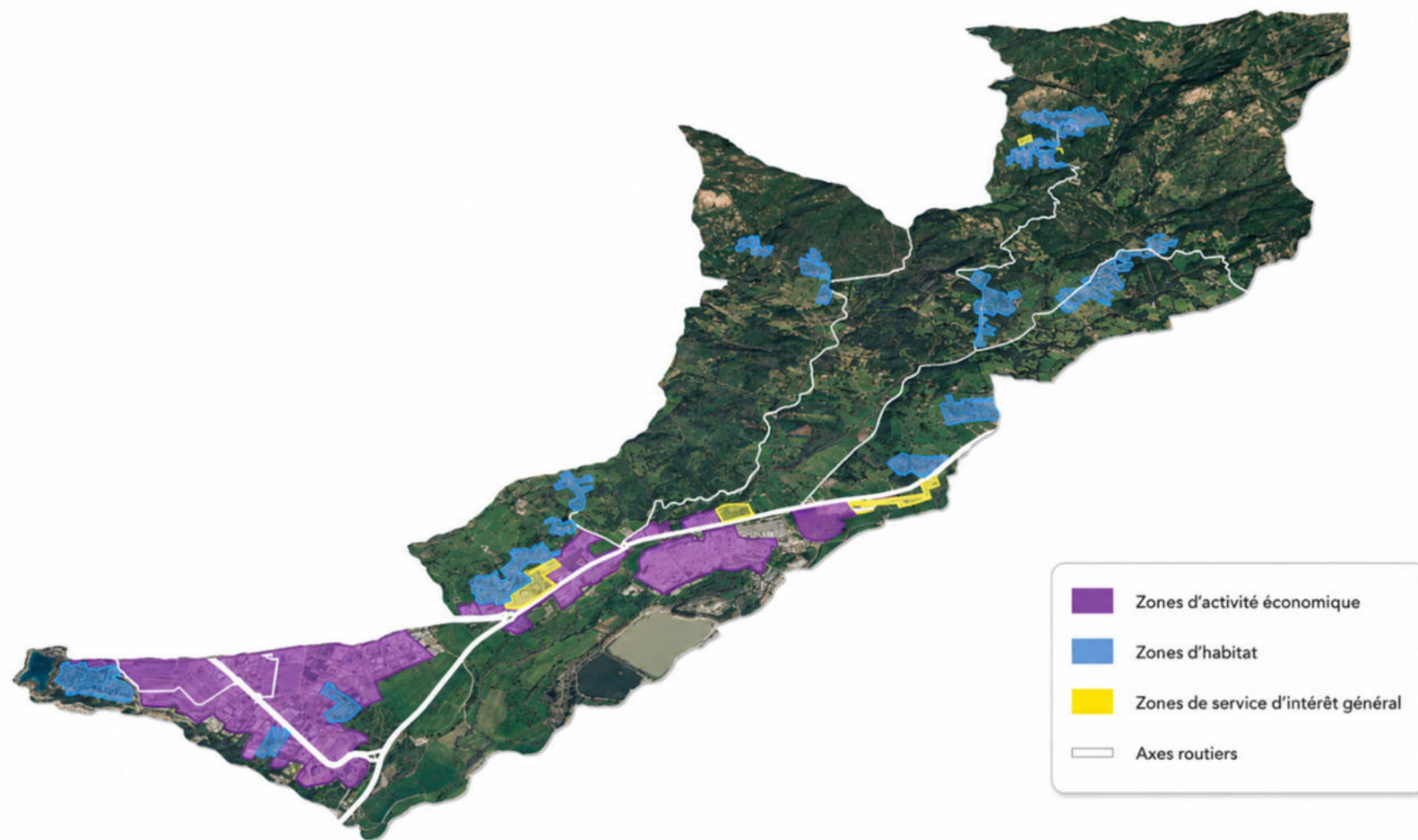


NOTRE AMBITION

Conjuguer l'identité rurale d'un village de l'intérieur et les fonctions urbaines d'une petite ville tout en continuant à assumer le rôle de seconde locomotive économique du territoire communautaire.



Diagnostic du territoire de Sarrola-Carcopino





Google Earth





Sarrola-Carcopino : une commune au service du territoire communautaire

Un développement harmonieux, équilibré et durable

Ambitions

- Logements résidentiels : dimensionnement et typologie (80 logements/an)
- Offre éducative : conforter village, développer cœur apprenant public/privé Effrico : sivom (1d), Scola corsa (1d), collège (2d), Afpa (pro), Aflokkat (sup)
- Economie : équilibrer secteurs agricole, industrie, tertiaire
- Connectivité & flux de mobilité : améliorer fluidité et part modale modes doux
- Paysagères : requalification ZA Baleone, Caldaniccia, Mezzana/Chioso soprano

Perspectives

- Economique : ZAE (accès, fluidité déplacements, typologie entreprises), reconversion secteur O de la ZAE
- Culturel et touristique : source de Caldaniccia, fleuve Gravona, identité du territoire, tourisme de découverte
- Sport & loisirs : sentiers patrimoniaux, canal Gravona, équipement sportif de plein air
- Mobilité : requalification RT20, aménagement RT22, bascule tram-train, création pénétrante Est, pistes cyclables



Articulation avec le projet communautaire

Vision partagée co-construite du projet de territoire communautaire

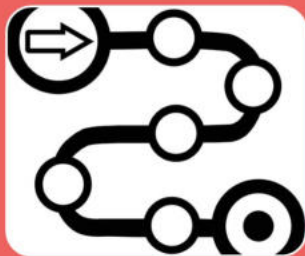
Schéma d'orientation du développement et de la cohésion du territoire CAPA 2024

- Stimuler l'excellence en confortant un pôle de formation et de montée en compétences
 - Renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire
 - Faire du foncier un enjeu stratégique prioritaire
 - Consacrer l'innovation comme ADN de l'action publique
 - Valoriser l'entrepreneuriat sous toutes ses formes
 - Développer la mobilité comme facteur de compétitivité, d'accessibilité et de transition écologique
 - Affirmer le tourisme comme vecteur de croissance
- Soutenir la cohésion sociale et un territoire plus inclusif
 - Créer un territoire 100% accès aux droits, en Favoriser le lien social en direction des seniors isolés
 - Contribuer au retour à l'emploi des actifs
 - Enrichir les services à caractère social de proximité
 - Améliorer l'accès au logement
 - Garantir un accès équitable aux soins
 - Renforcer la sécurité et la tranquillité publique
 - Contribuer à la transition numérique



Notre vision de la méthode de construction du projet communautaire

Le territoire comme facteur d'attractivité



Feuille de route

- Construction d'un territoire plus résilient
- Pilotage des transitions



Affirmation de notre identité

- Soutien de notre collectif
- Légitimation de nos spécificités



Regain d'intégration

- Cohésion au sein de l'exécutif
- Définition des rôles des communes et de la communauté



Notre vision de la méthode de construction du projet communautaire

Le territoire comme facteur d'attractivité



Légitimation du projet

- Processus itératif de co-construction
- Formalisation d'études prospectives



Visibilité du projet de territoire

- Action partagée avec nos partenaires
- Implication citoyenne dans la construction



Evaluation du projet de territoire

- Structuration du suivi de projet
- Processus itératif et correctif



A ringrazia vi pà a vostra attenzione